

## VAE : l'aide à l'achat se poursuit en 2022



Suite au succès rencontré depuis 2020, Montluçon Communauté prolonge son aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique pour l'année 2022.

L'agglomération Montluçonnaise propose ainsi de bénéficier d'une subvention de 200 EUR par achat.

De nouveaux critères ont été instaurés pour cette opération 2022 afin d'élargir la possibilité d'en bénéficier : deux aides maximum par foyer, aide pour l'achat de tout type de VAE, y compris VTT à assistance électrique et vélos cargo, et aucun plafond de prix d'achat.

Veuillez trouver ci-joint le communiqué de presse relatif.

### Votre contact

#### Service Communication

04 70 02 55 53

[communication@mairie-montlucon.fr](mailto:communication@mairie-montlucon.fr)